

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00437

Numéro SIREN : 512 871 328

Nom ou dénomination : LVDS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt 3727

LVDS AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 25 000 €
Siège social : 11 rue de la Fontaine Bleue
19100 BRIVE
RCS BRIVE 512 871 328

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 15 DECEMBRE 2022

Les soussignés :

- Madame Françoise MONTARNAL, à concurrence d'une action, ci.....1
- Madame Marie-Pierre NAVES, à concurrence d'une action, ci1
- Monsieur Gilles VALVO, à concurrence d'une action, ci.....1
- Monsieur Philippe SARLANDIE, à concurrence d'une action, ci1
- Monsieur David DEVAUTOUR, à concurrence d'une action, ci.....1
- Madame Lucie CREMOUX, à concurrence d'une action, ci1
- Madame Evelyne SERIN-CABEAU, à concurrence d'une action, ci.....1
- Monsieur Mathieu MOCHE, à concurrence d'une action, ci1
- La société « GROUPE LVDS », à concurrence de deux cent quarante-deux actions, ci 242

Titulaires des 250 actions composant le capital social de la société LVDS AUDIT, seuls associés, statuant conformément aux stipulations de l'article 21-1 des statuts aux termes duquel les décisions collectives peuvent « résulter du consentement de tous les associés exprimés dans un acte »,

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- la démission du Directeur Général
- la nomination d'un nouveau Directeur Général
- et les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés soussignés, connaissance prise de la démission de Madame Françoise MONTARNAL, demeurant à MALEMORT SUR CORREZE (19360) Berchat, de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 15 décembre 2022, en prennent acte purement et simplement et déclarent la dispenser expressément de l'exécution de tout préavis.

Les soussignés ont pris acte de la démission de Madame Françoise MONTARNAL, demeurant à MALEMORT SUR CORREZE (19360) Berchat, de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 15 décembre 2022, en prennent acte purement et simplement et déclarent la dispenser expressément de l'exécution de tout préavis.

MPN
le

DEUXIEME DECISION

Les associés soussignés, décident de nommer en qualité de Directeur Général de la société Monsieur Mathieu MOCHE, demeurant à LISSAC SUR COUZE (19600) 60, chemin de la Combe, à compter du 15 décembre 2022, pour une durée illimitée.

Monsieur Mathieu MOCHE déclare accepter le mandat qui vient de lui être conféré et n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité de nature à lui interdire l'exercice de cette fonction.

TROISIEME DECISION


Les associés soussignés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires et spécialement au Cabinet d'Avocats FIDAL, en son bureau de BRIVE LA GAILLARDE (19100) Immeuble Kennedy – 1 rue du Général Guédin, pour effectuer tous dépôts, formalités ou publications et, plus généralement, faire ce qui est nécessaire en matière juridique.

Les associés soussignés

Madame Françoise MONTARNAL



Madame Marie-Pierre NAVES



Monsieur Gilles VALVO



Monsieur Philippe SARLANDIE



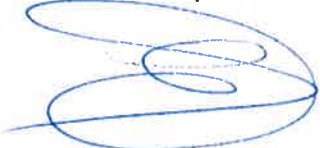
Monsieur David DEVAUTOUR



GRUPE LVDS
Représentée par Monsieur David
DEVAUTOUR



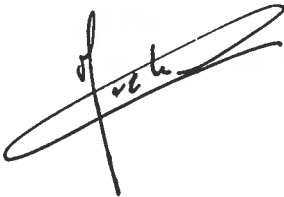
Madame Evelyne SERIN-CABEAU



Madame Lucie CREMOUX



Monsieur Mathieu MOCHE



ACCEPTATION DES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Mathieu MOCHE

Don pour acceptation des fonctions de directeur général

